



LA CHARTE D'ENGAGEMENT FERVAM

Filière Engagée pour le Recyclage et la VAlorisation
des Menuiseries



La charge d'engagement pour le recyclage et la valorisation des menuiseries en fin de vie déployée par la marque FERVAM est une initiative de l'UFME mise en place en 2019 à la demande des acteurs de la filière Portes & Fenêtres et du recyclage.

Aujourd'hui FERVAM :

- s'appuie sur plus de 140 signataires représentant des activités variées et complémentaires autour de la menuiserie,
- dispose de plus de 250 points de dépôt et de collecte sur l'ensemble du territoire, répertoriés sur une carte
- contribue à la diffusion des bonnes pratiques pour le recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie
- est le lieu unique de partage d'expériences et de connaissances entre les acteurs du cycle de vie de la menuiserie

Ce guide présente les **grands principes de la charte FERVAM** et regroupe les outils pour comprendre, diffuser et mettre en œuvre les **bonnes pratiques pour les installateurs**.

SOMMAIRE

PRESENTATION DE FERVAM	3
▪ Le contexte	3
▪ La boucle fermée, une priorité	3
▪ FERVAM, une solution vertueuse	4
▪ Un dispositif intégré à son Écosystème	4
▪ Les acteurs du cycle de vie de la menuiserie	5
▪ S'engager avec FERVAM c'est	6
LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR	8
▪ Installateur de menuiseries	9
EN SAVOIR PLUS - REJOINDRE FERVAM	11
LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES	12

PRESENTATION DE FERVAM

LE CONTEXTE

- Près de 8 millions de menuiseries déposées en France chaque année
- Raréfaction des matières premières naturelles non renouvelables : sable de carrière pour la fabrication du verre plat, dérivées du pétrole pour celle du PVC, bauxite pour l'aluminium, fer et charbon pour l'acier...
- Impact carbone neutre pour le bâtiment d'ici 2050 → la fenêtre doit contribuer à diminuer l'indicateur carbone $Ic_{construction}$
- REP PMCB(*) : mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des déchets du bâtiment

LA BOUCLE FERMÉE, UNE PRIORITE

On entend par boucle fermée la **réintroduction d'une matière recyclée dans un même produit de 2^{ème} génération**.

La boucle fermée est une nécessité pour abaisser significativement les émissions de carbone de la menuiserie.

En effet, **la forte majorité des matières premières de recyclage (MPR) utilisables dans les composants de menuiserie ne peut être issue que de menuiseries :**

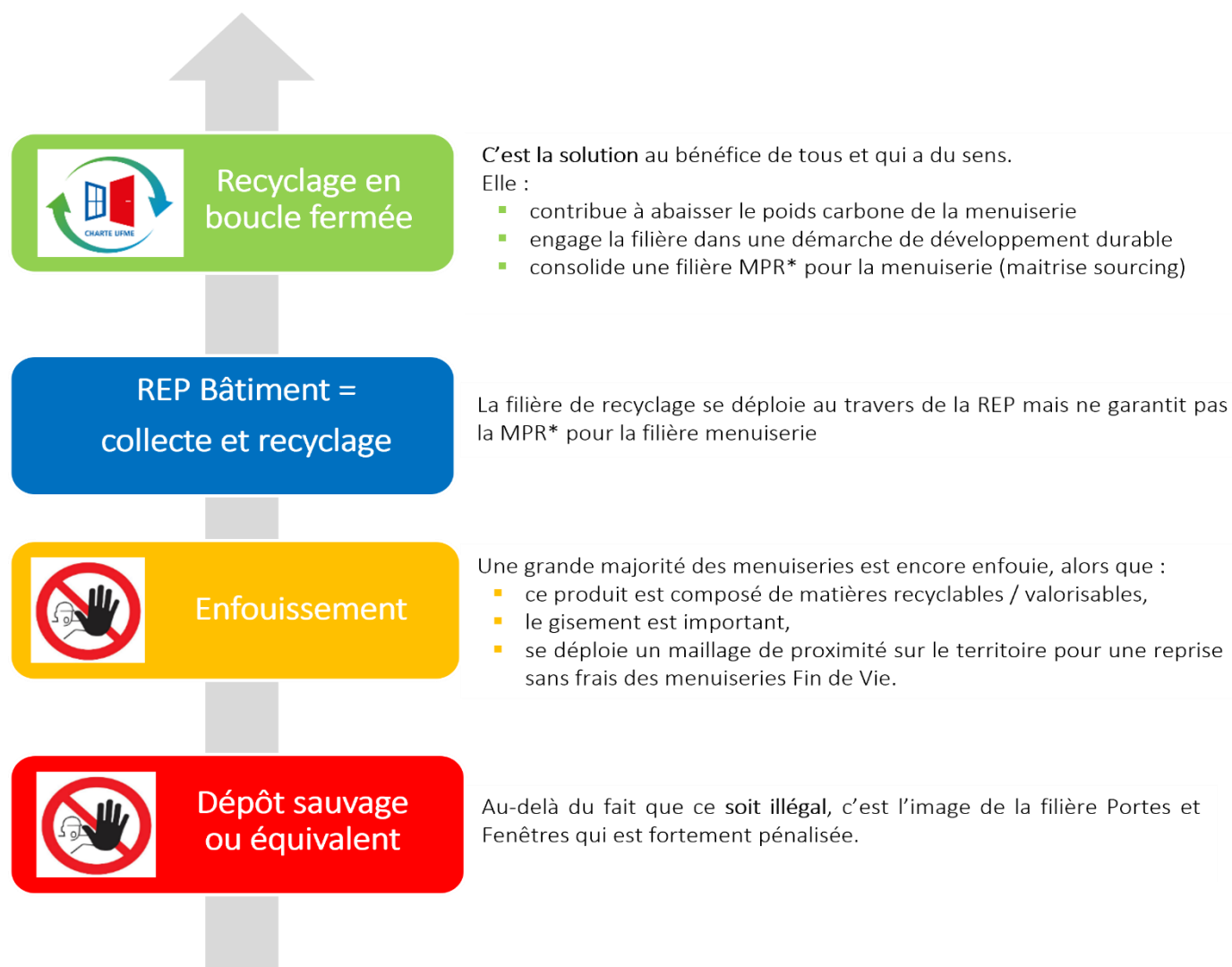


- Seul le **PVC** utilisé en menuiserie peut servir à générer du PVC Recyclé intégré dans de nouveaux profilés de fenêtre
- Seul le **vitrage** utilisé dans le bâtiment (menuiseries et façades) peut être intégré dans le calcin de verre plat utilisé pour fabriquer de nouveaux vitrages
- De même, seul **l'aluminium** de qualité bâtiment est utilisable dans les profilés de menuiseries.



**MAITRISER ET GARANTIR LE SOURCING DE MPR EST ESSENTIEL
POUR FAIRE FACE A LA RAREFACTION DES MATIERES.**

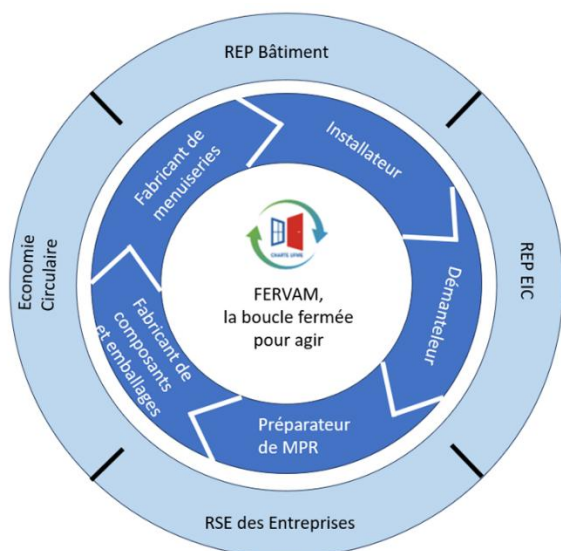
FERVAM, UNE SOLUTION VERTUEUSE



* Responsabilité Elargie au Producteur Produits et Matériaux de Construction et Bâtiment

*MPR = Matière Première issue du Recyclage

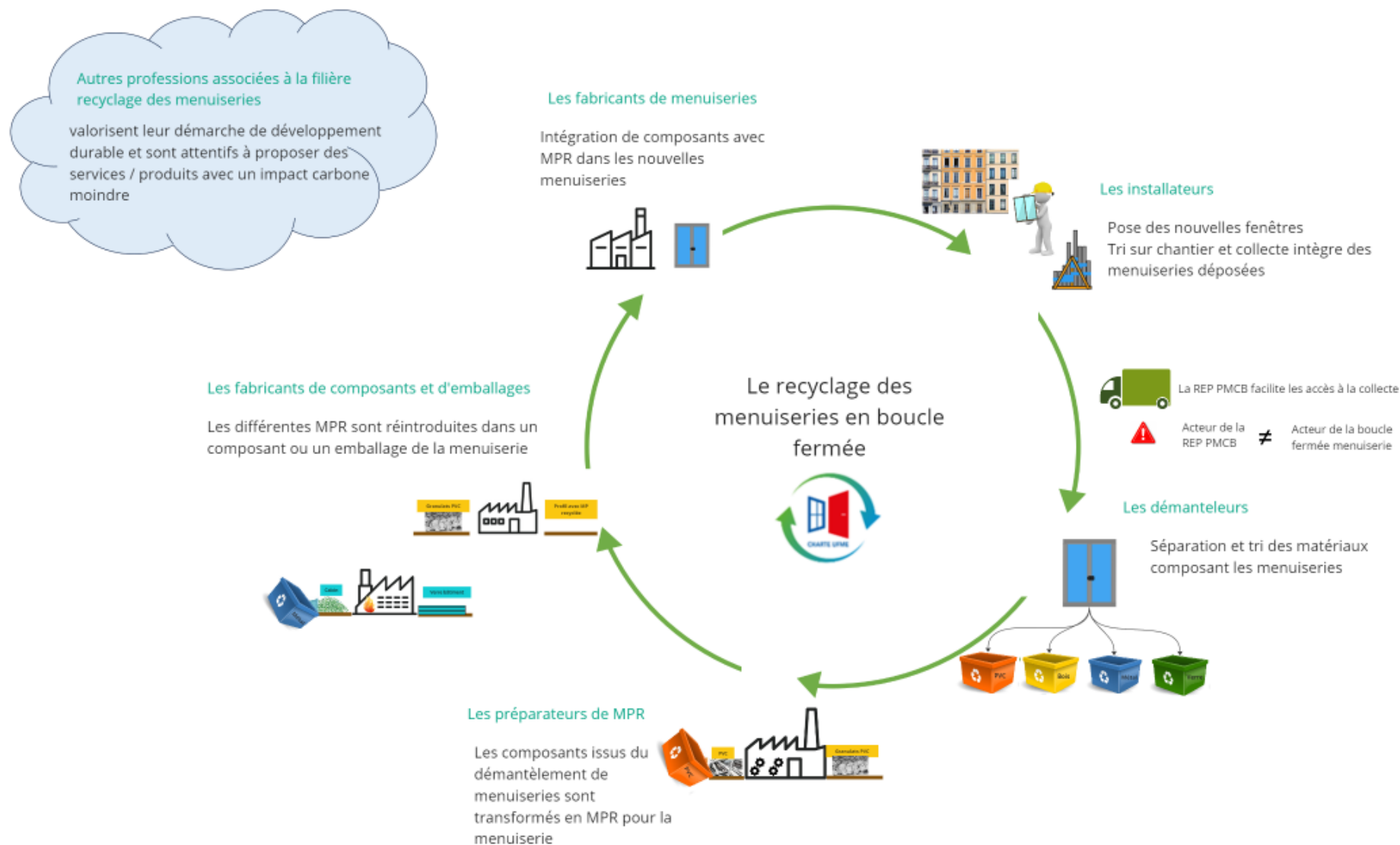
UN DISPOSITIF INTEGRE A SON ÉCOSYSTEME



Les engagements respectifs des différents acteurs signataires de la charte FERVAM sont **en cohérence** avec tout un ensemble de normes et d'exigences règlementaires qui les impactent eux ou leurs clients, produits et emballages.

LES ACTEURS DU CYCLE DE VIE DE LA MENUISERIE

Chaque acteur du cycle de vie de la menuiserie s'engage à mettre en œuvre les process, solutions et ressources pour le recyclage des menuiseries en boucle fermée.



S'ENGAGER AVEC FERVAM C'EST :

Installateur

- Respecter les consignes de collecte, de tri et de conditionnement des menuiseries en fin de vie (MFV)
- Contribuer à la traçabilité du déchet (volumes de MFV collectés)
- Favoriser le recyclage en boucle fermée, ne pas pratiquer l'enfouissement de MFV
- **Bénéfices**
 - Assurer l'éligibilité à la reprise sans frais (REP PMCB)
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Proposer un produit à faible impact carbone
 - Bénéficier des actions de communication de FERVAM

Fabricant de menuiseries

- Informer clients et prescripteurs des bonnes pratiques de collecte des MFV et de l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Rechercher et privilégier les composants et les emballages de menuiseries avec MPR ou avec des ressources renouvelables
- Contribuer à la traçabilité du déchet MFV
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Sourcer des composants avec MPR
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de FERVAM
 - Proposer un produit avec un impact carbone réduit

Démanteleur

- Communiquer à ses clients les bonnes pratiques
- Orienter les composants issus du démantèlement vers des exutoires favorisant la boucle fermée menuiserie
- Tracer les volumes traités
- Justifier d'un taux de recyclage global des MFV > 90%
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
 - Augmenter le flux de MFV

Préparateur de MPR

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Utiliser le composant issu du démantèlement pour générer une MPR utilisable en menuiserie
- Tracer les volumes traités
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
 - Augmenter le flux de composants issus du démantèlement

Fabricant de
composants de
menuiseries et
d'emballages

- Être impliqué dans la démarche de collecte et de recyclage des menuiseries (et des emballages)
- Utiliser de la MPR et/ou des matériaux issus de ressources renouvelables dans ses produits et transmettre à ses clients le taux de MPR et/ou de ressources renouvelables dans ses produits
- Contribuer à la traçabilité des déchets MFV et donner accès aux infos de MPR et recyclabilité des emballages

• **Bénéfices**

- Partager avec le réseau
- Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
- Bénéficier des actions de communication du réseau FERVAM
- Sourcing de MPR

Professions
associées
(autres que
fabricant de
composants et
d'emballages de
menuiseries)

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée auprès de ses clients et partenaires
- Privilégier l'utilisation de MPR et/ou matériaux issus de ressources renouvelables, si concernées dans le cadre de leurs activités

• **Bénéfices**

- Partager avec le réseau
- Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
- Bénéficier des actions de communication de ce réseau

LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR

Les bonnes pratiques, transcrites sous forme de fiches, sont spécifiques à chaque acteur identifié dans la figure ci-dessous.

Ces fiches ont pour vocation d'expliquer, détailler comment mettre en œuvre FERVAM et de fournir des documents complémentaires sur lesquels le signataire FERVAM peut s'appuyer.

Ce guide, dédié aux installateurs de menuiseries, ne contient que la fiche les concernant.

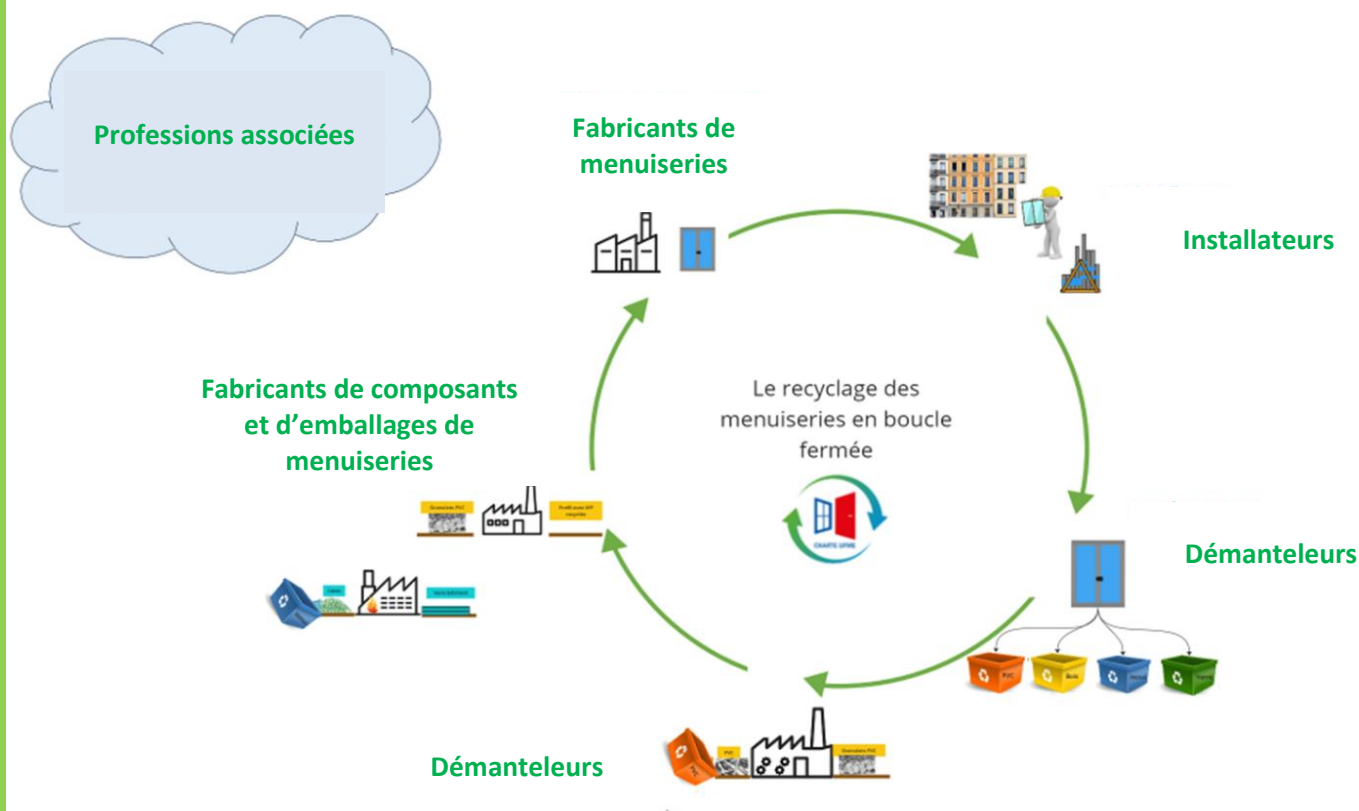


Figure 1: Les acteurs du cycle de vie d'une menuiserie

LES BONNES PRATIQUES FERVAM INSTALLATEUR DE MENUISERIES

PRÉAMBULE

Fournir à l'UFME les coordonnées du collaborateur référent FERVAM (interlocuteur privilégié de l'UFME pour FERVAM : gestion des questionnaires, invitation aux GT, suivi des engagements...).

VOS ENGAGEMENTS FERVAM

Service Pose

1. RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ET DE COLLECTE

• Collecte sécurisée et intègre :

- Les menuiseries vitrées en fin de vie ne sont pas mélangées avec d'autres déchets : utilisation d'un contenant dédié aux menuiseries. Respect des consignes de tri pour la reprise sans frais ([FT 50 tri et collecte](#) + [guide de tri de l'OCAB](#)).
- Seules les menuiseries avec un vitrage non cassé sont collectées / un vitrage fêlé mais restant solidaire avec le cadre doit être collecté.
- Les menuiseries sont conditionnées pour garantir l'intégrité du vitrage jusqu'à réception chez le démonteur et la sécurité des différents opérateurs. En cas de palettisation des menuiseries déposées, respecter les consignes de la fiche « [Palettisation MFV – FT 66](#) ».

➔ Respecter ces consignes garantit la reprise sans frais dans le cadre de la REP Bâtiment et le recyclage

Note : si d'autres déchets sont dans le contenant menuiseries, même en faible quantité, le recycleur peut refuser la reprise sans frais et facturer cette livraison en DIB.

2. PRIVILEGIER LA BOUCLE FERMEE

Les menuiseries déposées sont de préférence traitées par un prestataire engagé dans la boucle fermée (le choix d'un signataire FERVAM satisfait cette exigence).

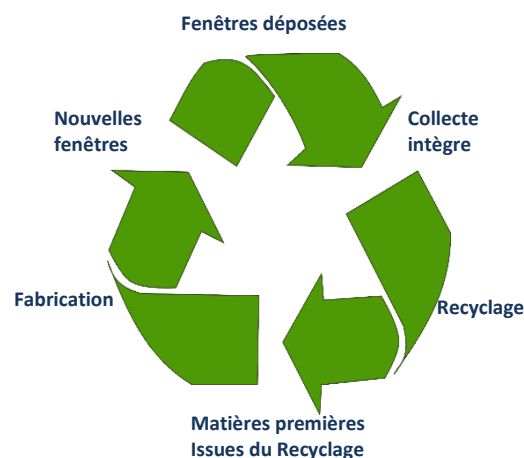
- Si vous déposez vos menuiseries dans un **point d'apport volontaire (PAV)**, sélectionner un PAV géré par un signataire FERVAM.

Carte des points d'apport FERVAM :

<https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>

- Si vous disposez d'un **contenant sur votre site** ou apportez vos menuiseries à un **point de massification**, assurez-vous que le prestataire de démantèlement qui traitera vos menuiseries est FERVAM. Liste des prestataires FERVAM pour la collecte en entreprise : <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>
- Si vous optez pour une **reprise des MFV organisée par votre fabricant** : il faut vous assurer que le fabricant est signataire de la charte FERVAM ou que son prestataire est FERVAM. Liste des signataires FERVAM : <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-des-signataires>
- Pour la **collecte sur chantier** : sélectionner un prestataire FERVAM. Si la sélection du GDD du chantier n'est pas de votre ressort, sensibilisez votre interlocuteur à la boucle fermée Menuiserie et transmettez-lui la Liste des prestataires FERVAM pour la collecte sur chantier : <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>

NB : Contactez-nous si vous n'arrivez pas à identifier un PAV ou prestataire FERVAM sur votre territoire.



Service Achat et/ou Service Pose

3. FACILITER LA TRAÇABILITE DES MENUISERIES EN FIN DE VIE

- Vous êtes installateur et déposez vos MFV dans un point d'apport volontaire, ou dans un point de massification ou dans un contenant repris par votre EO
 - Communiquez à l'UFME les chiffres trimestriels des quantités de menuiseries déposées conformément aux prescriptions de la boucle fermée en remplissant le « Questionnaire FERVAM ».
- Vous êtes installateur et avez un contenant dans votre structure
 - Collectez les chiffres trimestriels des quantités de menuiseries déposées conformément aux prescriptions de la boucle fermée (cumuler les données de vos équipes et celles du point de collecte » et les communiquer à l'UFME en remplissant le « Questionnaire FERVAM »
- Vous êtes installateur avez opté pour une reprise par votre fabricant
 - Vous n'avez rien à déclarer sauf les MFV qui ne seraient pas couvertes par la collecte du fabricant

Installateurs / Magasins	
Recueil des données quantitatives de la période	
Établissement signataire de la charte :	
<i>Les informations sur les volumes fournies sur ce document sont strictement confidentielles et ne pourront être divulguées à des tiers. Ces données ont pour simple objet de donner lieu à une consolidation afin de suivre l'évolution et la qualité du recyclage des menuiseries fin de vie.</i>	
Questionnaire trimestriel T1 2023 :	
Retour de pose (Destination vers point de collecte ou centre de démantèlement)	
	Poids en tonnes
Dont menuiserie Bois	0
Dont menuiserie PVC	0
Dont menuiserie Alu	0
Dont menuiserie autre	0
Dont vitrage seul	0
Total (modifiable si besoin)	0
☐ Vous n'êtes pas en capacité de remplir ce questionnaire	

Figure 2: Questionnaire FERVAM Installateur

4. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE FERVAM

- Faire la promotion du réseau FERVAM et de sa charte quand cela est pertinent via ce guide et documents annexes.
- Contribuer aux travaux du Groupe de Travail UFME Environnement REP/Recyclage (4 à 5 réunions par an)

EN SAVOIR PLUS – REJOINDRE FERVAM

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Accéder à la liste des signataires FERVAM <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-des-signataires>
- Accéder aux points d'apport volontaire et prestataires d'enlèvement sur site ou chantier, carte dynamique : <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>
- La charte d'engagement FERVAM est téléchargeable via le lien : https://www.ufme.fr/sites/default/files/telechargements/charte_engagement_ufme_-_recyclage_fervam_2.pdf

VOS CONTACTS FERVAM

Maelenn ROUGIÉ

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 79 87 13 51

Mail : m.rougie@ufme.fr

Laurent SUET

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 05 23 01 57

Mail : l.suet@ufme.fr

LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES

Tout au long de ce guide FERVAM dédié aux **Installateurs de menuiseries**, il est fait référence à des fiches techniques à votre disposition.

Les liens vers ces documents sont disponibles en téléchargement depuis le site de l'UFME :

- 1- FT 50 Recyclage collecte fin de vie
https://www.ufme.fr/sites/default/files/telechargements/ft_50_recyclage_collecte_fin_de_vie_202410_0.pdf
- 2- Consignes de tri OCAB Menuiseries vitrées*
- 3- FT66 Palettisation des menuiseries fin de vie -
https://www.ufme.fr/sites/default/files/telechargements/ft_66_palettisation_mfv_-_202402.pdf
- 4- FERVAM en 2 mots*
- 5- la charte d'engagement FERVAM - https://www.ufme.fr/sites/default/files/telechargements/charte_engagement_ufme_-_recyclage_fervam_2.pdf
- 6- PPT Prez FERVAM – ce document est transmis aux signataires uniquement par mail

*les fiches avec astérisque ne sont pas disponibles au téléchargement, elles sont fournies à la suite de ce document.

CONSIGNES DE TRI OCAB

Menuiseries vitrées

CONSIGNE DE TRI

Le flux Menuiseries Vitrées est composé de structures type menuiseries avec vitrage :

- Encadrement bois, aluminium, acier ou PVC
- Fenêtres, vasistas, portes-fenêtres, portes intérieures et extérieurs vitrées, baies vitrées, véranda, pergola et cloisons vitrées
- Les dormant sont intégrés dans ce flux lorsque non séparés de la fenêtre

Ces éléments doivent comporter un vitrage et être présentés intègres et sécurisés

- Le caractère « intègre et sécurisé » est apprécié par la possibilité de manipulation de l'élément sans risque pour les opérateurs (coupure, chutes de verre, ...)
- En cas d'absence de vitrage, éléments à mettre dans le flux menuiseries vitrées ou dans la benne matériau (métaux, bois, plastiques) selon composition

L'ensemble des qualités de verre est accepté (verre armé, verre vitro-céramique, verre fumé, miroir, ...). Leur séparation sera réalisée sur les centres de démantèlement.

Interdits

- Déchets dangereux (peinture au plomb, joints amiantés)
- Verre photovoltaïque

Indésirables *

- Infusibles (céramique, faïence, cailloux, porcelaine, ...)
- Carton, papier d'emballages,...

* Accepté en quantité négligeable

Menuiseries vitrées

COLLECTE INTÈGRE ET SÉCURISÉE

Menuiseries intègres : menuiseries dans lesquelles le vitrage et la menuiserie restent solidaires, la partie vitrée ne doit pas se casser en morceaux et tomber hors de la menuiserie lors de la manipulation.

Les menuiseries intègres sont **sécurisées** car elles ne présentent pas de morceaux blessants. Elles doivent ensuite être déposées dans des contenants adaptés pour éviter la chute des menuiseries pendant le transport (sangles, films etc.)

Les menuiseries avec verre fêlé sont conformes à une collecte intègre si la fêlure du verre permet toujours de manipuler la menuiserie sans que le verre ne se désolidarise du reste de la menuiserie.



Menuiseries vitrées

RANGEMENT ADAPTÉ

Rangement adapté des menuiseries dans les contenants, selon leur type (chevalets, bennes etc.)



FERVAM EN 2 MOTS



FILIÈRE ENGAGÉE POUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES MENUISERIES

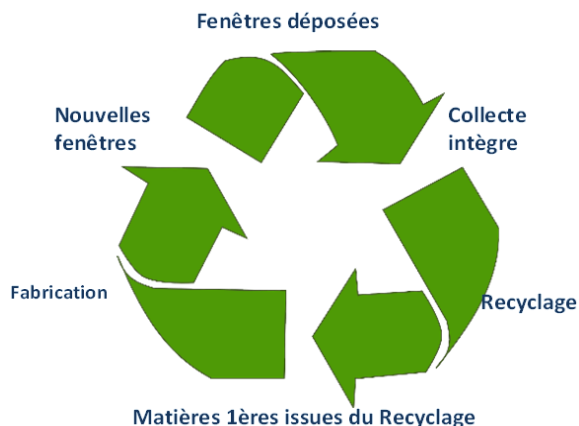


Figure 1: signataires FERVAM juin 2024

La menuiserie se recycle **en boucle fermée** : les anciennes menuiseries ne sont **pas des déchets** mais la **ressource matière des nouvelles fenêtres**.

La filière Menuiserie **s'organise et déploie un réseau** d'acteurs sur le territoire français pour **collecter et valoriser** les menuiseries en fin de vie en privilégiant le recyclage en **boucle fermée**.

OBJECTIFS VISÉS :

- Décarboner la menuiserie
- Garantir un sourcing de Matières Premières issues du Recyclage (MPR) à destination de la filière menuiserie

VOUS ETES :

Fabricant de menuiseries / Installateur / Démanteleur / Préparateur de MPR / Fabricant de composants et d'emballages de menuiseries / Partenaire de la filière Menuiserie

Chaque membre est garant, sur son champ d'activité, de la boucle fermée.

VOS ENGAGEMENTS FERVAM :

- Respecter les **bonnes pratiques** à chaque étape du cycle de vie des menuiseries : collecte, démantèlement, transformation et utilisation de MPR (Verre, PVC, Alu...), préférence aux **composants intégrant des MPR**
- Être le garant de la **boucle fermée**, sur son activité
- **Être ambassadeur** de la marque FERVAM et contribuer à **convaincre** partenaires et collaborateurs que le recyclage en boucle fermée est un enjeu majeur pour la filière menuiserie

VOS AVANTAGES :

- Bénéficier des actions de communication du réseau FERVAM, utiliser la marque
- Valoriser cette démarche dans votre RSE
- Echanges et partages privilégiés avec les acteurs de ce réseau
- Flux de MFV augmenté, sourcing MPR et produits à impact carbone réduit

DEVENEZ UN ACTEUR ENGAGÉ !

Signez la charte FERVAM et valoriser vos démarches environnementales

